4

REFUTATION
D'UN PASSAGE
DU TRAITE' DES OPERATIONS de Chirurgie en Anglois, publié par M. SHARP, Chirurgien de Londres.

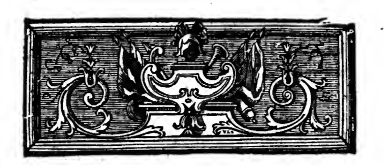
SUR LA TAILLE LATERALE.



A PARIS,

De l'Imprimerie de JACQUES GUERIN, Quay des Auguſtins.

M. DCC. XXXIX.



REFUTATION
D'UN PASSAGE
DU TRAITE' DES OPERATIONS de Chirurgie en Anglois, publié par M. SHARP, Chirurgien de Londres.

SUR LA TAILLE LATERALE.

Extrait du Livre de M. Sharp.



He great inconvenience of the lateral operation is the hemorrhage wich ſometimes enſues in men, for in children the danger of it is not worth mentioning ; this objection however has been the occaſion of its being ſuppreſs'd by a Royal Edict

in the hospitals of France, and of its not becoming universale in private practice. But in all likelihood it wil be more general, when the merits of the method are better known, and it is once discover'd that the ill consequence of most of the hemorrhages is owing more to an error in operating, than to the nature of the operation, &c. pag. 99. Chap. XXI.

TRADUCTION.

LE grand inconvénient de l'Opération latérale est l'Hémorragie qui suit quelquefois dans les hommes, car dans les enfans cela ne vaut pas la peine d'en parler ; quoiqu'il en soit, cette Objection a été la cause que cette Opération a été défendue par un Edit du Roy dans les Hôpitaux de France ; & de ce qu'elle ne devient pas universelle dans la pratique particuliere ; mais suivant toute apparence, elle sera plus générale quand le mérite de la méthode sera mieux connu, & qu'on aura vû que les fâcheuses conséquences de la plûpart de ces hémorragies sont plûtôt dûes à la faute de celui qui opere, qu'à la nature de l'Opération,

Lettre de M. MORAND à M. le Chevalier HANS SLOANE, Préſident de la Société Royale de Londres.

SIR,

You are not a ſtranger to the endeauours j uſe for renewing here the lateral method of cutting for the ſtone, wich operation took its riſe in France, tho' much improued ſince by M. Cheſelden. Therefore j can't be indifferent as to what concern's the hiſtory of that method, and j am uery much ſurpriſed to ſee what M. Sharp has aduanced upon that head in his book of the operations of ſurgery, lately printed at London. He ſays, pag. 99. That this operation has been ſuppreſs'd by a Royal Edict in the hoſpitals of France, and inſinuates afterwards that the ill conſequence of the operation is owing more to an error in operating, than to the nature of the operation. Neverthelesſ, Sir, if the operation has been ſuppreſs'd in France, as M. Sharp ſays, that muſt undoubtedly proceed from ſome real and weighty inconveniencies wich have been found

in it. But, the ill consequence (according to M. Sharp, who approuu's of the operation) is owing more to an error in operating than to the nature of the operation; it would follow then that the French surgeons don't know how to perform an operation wich the English surgeons do with great success. J believe, Sir, M. Sharp has not perceiued all the inferences that can be drawn from his discourse, nor do j know what's his design; but, whatsoever it be, j presume to assure you, Sir, that what M. Sharp says about it in his book, is false; and j most humbly intreat you to giue notice of it to the Royal Society. J shall join to my letter several reports of good authority, by wich means j hope to destroy the impressions which M. Sharp's work (whom otherwise j have a very great regard far) might give in England where it has been printed. J am with very much respect, SIR, your, &c.
MORAND.

F. R. S.

TRADUCTION.

M. Vous n'ignorez point les soins que je me suis donné pour faire revivre en France l'Opération de la Taille La-

tale, qui en vient originairement, & que je reconnois avoir été perfectionnée par M. Chefelden. Je ne puis donc être indifférent fur l'hiftoire de cette méthode, & j'ai vû avec une extrême furprife ce que M. Sharp a avancé dans le Traité des Opérations de Chirurgie, qu'il vient de publier à Londres. Il dit, page 99. que cette opération a été défendue par un Edit du Roy dans les Hôpitaux de France; & il fait entendre enfuite que les inconvéniens qu'on craint de cette opération, viennent plûtôt de la faute de l'Opérateur, que de la nature de l'opération. Cependant, M. fi l'opération avoit été défendue en France, comme le dit M. Sharp, ce ne pourroit être que parce qu'on y auroit connu des inconvéniens graves & réels; mais ces inconvéniens, felon M. Sharp, (qui reconnoît le mérite de l'Opération,) font plûtôt dûs à la faute de l'Opérateur qu'à la nature de l'Opération: il s'enfuivroit donc que les Chirurgiens François ne fçavent pas faire une Opération que les Anglois font avec fuccès. Je crois bien, Monfieur, que M. Sharp n'a pas fenti toute la

conséquence de son raisonnement. Je ne sçai point les vûes qu'il a eues : mais quelques qu'elles ayent été, j'ai l'honneur, M. de vous assûrer que ce que M. Sharp avance, est faux, & je vous supplie très-humblement de vouloir bien en informer la Société Royale. Je joindrai à cette lettre des témoignages bien autentiques avec lesquels j'espere effacer les impressions que l'ouvrage de M. Sharp, que j'estime d'ailleurs, auroit pû faire en Angleterre où il est imprimé. J'ai l'honneur d'être, avec respect.

M. Votre, &c.

A Paris, 2. Novembre 1738.

Copie de la Lettre écrite à M. le Comte DE MAUREPAS, *Ministre & Secretaire d'Etat, par M.* MORAND.

MONSEIGNEUR,

UN Chirurgien de Londres vient de publier un Traité des Opérations de Chirurgie en Anglois, dans lequel, après avoir soutenu les avantages de la Taille Latérale sur les autres mé-

thodes, il avance qu'elle a été défendue dans les Hôpitaux de France par un Edit du Roi. Cette Opération étant réellement très-bonne en elle-même, elle doit l'être en France comme en Angleterre. J'ai toujours continué de la pratiquer depuis 1730. M. Perchet, actuellement premier Chirurgien du Roi des deux Siciles, avec qui j'ai fait cette operation dans l'Hôpital de la Charité, s'y est distingué; & l'histoire de celles qui ont été faites chaque année en différens endroits du Royaume a été exactement rapportée à l'Académie Royale des Sciences. Vous êtes informé vous-même, Monseigneur, que j'ai montré cette Opération à plusieurs Chirurgiens François qui la pratiquent avec des succès éclatans; entr'autres M. Lahaye, Chirurgien de la Marine à Rochefort, que vous voulûtes bien, Monseigneur, confier à mes soins en 1734. & M. Lecat, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Ces faits constans sont bien opposés à ce que dit le Chirurgien Anglois dans son Traité; c'est pourquoi j'ai cru devoir m'inscrire en faux contre cette allégation dans une lettre

adreſſée au Préſident de la Société Royale de Londres, dont j'ai l'honneur d'être membre; mais en même tems j'ai penſé que la Société auroit peine à décider entre deux perſonnes dont l'une avance une choſe & l'autre la nie ſimplement. J'eſpere donc, Monſeigneur, qu'en m'honorant d'une réponſe à la lettre que je prens la liberté de vous écrire, vous voudrez bien témoigner qu'il n'eſt point vrai que le Roy ait défendu l'Opération de la Taille Latérale. La protection que vous accordez, Monſeigneur, aux Sciences & aux Arts, vous rend naturellement juge de cette diſcuſſion, & le nom reſpectable du Miniſtre des Académies de France aura bien plus de poids chez les Etrangers, que tout ce que je pourrois écrire, pour les diſſuader de ce qui vient d'être imprimé à Londres. Je ſuis avec un très-profond reſpect.

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, MORAND, Aſſocié des Académies des Sciences de Paris, Londres, & Bologne.

A Paris le 3 Novembre 1738.

RE'PONSE DE M. LE COMTE DE MAUREPAS.

A Fontainebleau, le 6. Novembre 1738.

VOus avez bien fait, M. de réfuter dans la lettre que vous avez écrite au Préfident de la Société Royale de Londres, la propofition qui a été avancée fur la Taille Latérale dans le Traité en Anglois des Opérations de Chirurgie qui vient d'être publié par un Chirurgien de Londres. Elle n'a point été défendue par aucune Déclaration du Roy ni par ordres particuliers de Sa Majefté. Je vois même, par ce que vous me marquez, que cette Opération eft pratiquée avec fuccès ; j'ai d'ailleurs été informé que le Chirurgien Major de la Marine, que j'ai placé au Port de Rochefort, en a fait ufage plufieurs fois, & que onze perfonnes qu'il a taillées de cette maniere, ont été bien guéries.

On ne peut vous être, M. plus fincerement dévoué que je le fuis.

MAUREPAS.

Copie de la Lettre écrite à M. DE PONTCARRE', *Premier President du Parlement de Rouen, par M.* MORAND.

A Paris, ce 3. Novembre 1738.

MONSIEUR,

LORSQUE vous eûtes la bonté de me consulter sur le choix d'un Chirurgien pour donner un survivancier à M. Godin premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen, je ne pûs refuser à M. Lecat, que j'avois eu sous ma direction pendant plusieurs années, les témoignages avantageux qu'il méritoit; & la confiance dont vous m'honorez, Monsieur, vous détermina en sa faveur. Il avoit fait pour lors à Gaillon & en ma présence, l'Opération de la Taille par la méthode Latérale, sur deux sujets qui furent parfaitement guéris. Encouragé par de si heureux commencemens, il a pratiqué la même opération dans l'Hôtel-Dieu de Rouen, & vous avez jugé à propos,

Monſieur, d'appuyer ſon entrepriſe de votre autorité, en vûe du bien public. Perſonne ne ſçait mieux que vous, Monſieur, les ſuccès que M. Lecat a eus dans cette opération; il paſſe même pour conſtant que de ſept printems qu'il a fait la Taille Latérale dans la Province de Normandie, il y en a cinq dans leſquels il ne lui eſt mort aucun ſujet. C'eſt donc à la ſatisfaction des Habitans de cette Province que cette méthode de tailler la Pierre y eſt pratiquée, & vous ne l'auriez sûrement point permiſe, Monſieur, ſi elle eût été défendue par Sa Majeſté.

Cependant un Chirurgien de Londres vient de publier un Traité des Opérations de Chirurgie en Anglois, dans lequel, après avoir ſoutenu les avantages de la Taille Latérale ſur les autres méthodes, il avance qu'elle a été défendue dans les Hôpitaux de France par un Edit du Roy. Comme je me ſuis inſcrit en faux contre cette propoſition, & que j'ai cité M. Lecat dans une lettre écrite à ce ſujet à Monſeigneur le Comte de Maurepas, je vous ſupplie très-humblement de m'honorer d'une réponſe par laquelle

le Public ſoit informé de la réuſſite de la Taille Latérale en Normandie, afin de joindre votre témoignage à celui que le Miniſtre a eu la bonté de me donner, pour l'honneur de la Chirurgie Françoiſe. Je ſuis très-reſpectueuſement, &c.

M. Votre, &c. *Signé*, MORAND.

Réponſe de M. le Premier Préſident du Parlement de Rouen à M. MORAND.

JE dois la juſtice, M., à M. Lecat, que depuis qu'il a la place de Chirurgien en ſurvivance de l'Hôtel-Dieu de Rouen, il s'eſt extrêmement perfectionné dans les Opérations, mais ſurtout dans celle de la Taille Latérale. Le ſuccès avec lequel il la pratique, m'a autoriſé de la lui laiſſer faire, avec d'autant plus de raiſon que je n'ai vu aucune loi qui la défendît dans le Royaume. Il eſt conſtant que de tous ceux que M. Lecat a taillé l'année derniere & cette année, il ne lui en eſt pas mort entre les mains, quoique la ſituation de l'Hôtel-Dieu ne ſoit pas bien avantageuſe aux malades. Je ſuis donc très-étonné qu'on

cite une autorité du Prince qui ait défendu la Taille Latérale, & je ne puis rendre que des témoignages très-avantageux de la réussite avec laquelle elle est pratiquée dans la Province de Normandie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de l'estime la plus parfaite,

M. Votre, &c. *Signe*, PONTCARRE'.

A Masslier, ce 12 *Novembre.* 1738.

Réponse de M. le Chevalier HANS SLOANE *à M.* MORAND.

M.

JE reçus la semaine passée votre paquet de lettres, & Mercredy dernier j'eus la derniere piece touchant ce qu'a publié M. Sharp. Aussi-tôt je me suis conformé à vos souhaits, comme une justice qui me paroît dûe à un digne membre de la Société Royale, en faisant lire une Tra-

duction Angloiſe de ces pieces dans l'aſſemblée de Jeudi dernier.

Après la lecture faite, il m'a paru que la plûpart des Membres de la Société demeuroient convaincus, que M. Sharp n'avoit pas bien ſçu la valeur des mots *Royal Edict*, &c. Mais comme il n'eſt pas Membre de notre corps, ſes amis dans la Société aſſurerent de ſa part qu'il avoit pris pour ce *Royal Edict* un ordre particulier d'un grand Chirurgien que l'on diſoit avoir défendu pendant quelque tems la Taille Latérale dans un Hôpital à Paris, & qu'au ſurplus M. Sharp étoit dans le deſſein de ſuprimer ces mots dans une nouvelle Edition de ſon livre qu'il va donner inceſſamment, la premiere étant preſqu'entierement débitée.

Au reſte, comme cette excellente Opération me paroît mériter un rang diſtingué dans la claſſe des connoiſſances utiles au genre humain, je vous félicite, Monſieur, en mon particulier ſur vos heureux travaux, qui peuvent la faire étendre non ſeulement par toute la France, mais auſſi en d'autres Royaumes, & je vous prie

de me croire avec beaucoup de sincérité ,

M.

Votre &c. Signé , HANS SLOANE.

A Londres 18 Novembre , 1738. Vieux stile.

TRADUCTION.

Sir HANS SLOANE'S *Answer to* M. MORAND.

SIR ,

Last weck your packet of letters came to hand , and on Wednesday j received the last paper , relating to what M. Sharp has published. J immediately comply'd with your desire , as a piece of iustice , wich to me seem'd due to a Worthy Member of the Royal Society ; by causing an English translation of these papers to be read at the meeting of thursday last.

After they were read , it appear'd to me that most of the members present were convinced , in their private capacities , that M. Sharp had not been well informed concerning the words Royal Edict , *&c.*

and, as M. Sharp is not a Member of our body; his friends in the Society assured in his name; he is now of opinion, that he had taken for this Royal Edict *a private order of a great surgeon, who, they said, had forbidden, for some time, the lateral method of cutting for the stone, in a certain* Hospital *of* Paris *: and further, that M. Sharp intends to omitt these words in a new edition of his book, which he is speedily to publish, the first being near sold off.*

However, as that excellent operation, in my opinion, deserues a distinguish'd rank in the class of usefull knowledge, j congratulate you, Sir, in my private capacity, on the success of your endeavours to make it spread, not only all over France, but also into other nations : and beg you'll believe me to be with great sincerity,

SIR,

Your, &c.

HANS SLOANE.

REMARQUES

De M. MORAND, *sur les Lettres précédentes.*

IL s'agit ici d'une question de fait sur la Taille Latérale, qui se trouve jugée sans replique par une lettre du Ministre. J'ai crû qu'il étoit de mon devoir d'en faire part à la Société Royale de Londres, pour effacer les préjugés qu'auroit pû établir la proposition avancée par M. Sharp. On sçait que les Académies ne prononcent point en Corps sur des discussions de cette espece ; aussi ne désirois-je autre chose, sinon, que M. notre Président eût la bonté d'informer la Société, des autorités que j'avois à opposer à M. Sharp. Il a bien voulu s'en acquitter avec toute la politesse qu'on lui connoit. On voit par sa réponse à ma lettre, que les amis de M. Sharp l'ont excusés sur le bruit qui avoit couru, *qu'un grand Chirurgien avoit défendu pendant quelque tems la Taille Latérale dans un Hôpital de Paris.* Il reste donc à expliquer ce qui a pû donner lieu à ce bruit.

Ce grand Chirurgien, dont on veut parler ici, est feu M. Mareschal, qui, en qualité de premier Chirurgien du Roy, avoit inspection sur la Chirurgie de l'Hôpital de la Charité; mais il n'avoit jamais eu le dessein d'abandonner la Taille au grand appareil. En 1730. il désira qu'on fît devant lui des expériences de la Taille Latérale dans cet Hôpital; je taillai par cette méthode, conjointement avec M. Perchet, en même tems que les autres Lithotomistes, & M. Mareschal lui-même, firent le grand Appareil. En 1731. M. Mareschal voulut qu'on ne taillât qu'au grand appareil, & on fit ce qu'il souhaitoit. Pour être fidéle dans l'histoire de la Taille Latérale, il faut raconter le fait purement & simplement, car si on suppose de la part de M. Mareschal d'autres motifs que celui de faire des expériences par pure curiosité, en permettant une fois la Taille Latérale; plus on veut expliquer ces prétendus motifs, plus les éclaircissemens deviennent favorables à cette opération.

En effet, on ne pourroit s'empêcher de croire que si M. Mareschal s'étoit

élevé contre cette Opération, ç'eût été ſur les mauvaiſes ſuites qu'elle auroit euës; mais on n'a qu'à conſulter les Regiſtres de l'Hôpital de la Charité, on verra que M. Perchet & moi, nous y taillâmes à la méthode latérale douze Pierreux au mois de May 1730, & qu'il y en eut dix de guéris. Si on ajoûte quatre opérations faites hors de l'Hôpital, & dont nous repréſentâmes les malades guéris, on verra qu'en 1731. nous avions fait ſeize opérations bien avérées, dont quatorze avoient réuſſi au mieux. M. Mareſchal en parut lui-même ſi content, qu'il m'écrivit de venir à Marly, afin de montrer les Pierres à S. E. M. le Cardinal de Fleury, qui m'exhorta à continuer.

M. Mareſchal ſe ſeroit-il élevé contre l'opération, ſur la mort de M. le Commandeur de Janſon arrivée en 1731? Mais M. Mareſchal avoit vû ce qui fût trouvé à l'ouverture du corps, & qui juſtifioit l'opération: il rendit lui-même témoignage à la verité, & je conſerve une Lettre de lui, écrite de Rambouillet le vingt-cinq Avril 1731. par laquelle il me man-

doit qu'il avoit rendu compte à Son Eminence des obſtacles invincibles de pouvoir guerir M. de Janſon, & me conſeilloit de faire une relation exacte de l'ouverture du corps, pour être inſérée dans les nouvelles publiques.

Cette Lettre fut imprimée dans le tems, & l'on croit qu'elle dût embarraſſer l'anonyme qui oſa, dans une Lettre donnée au Mercure de France en 1731. avancer, ſans preuve, que *M. Morand ayant promis cette année-là de faire la Taille latérale dans l'Hôpital de la Charité, y avoit attiré beaucoup de curieux, mais que M. Mareſchal connoiſſant les inconvéniens de cette opération, en avoit diſpoſé autrement.* On répondit à l'Anonyme, le mois ſuivant, que perſonne ne pouvoit connoître les inconvéniens de cette opération que ſur des éclairciſſemens fournis par la théorie, ou ſur des faits de pratique. Quant au premier point, jamais M. Mareſchal n'eſt entré ſur cela en diſcuſſion, & quant au ſecond, les preuves en faveur de l'Opération étoient victorieuſes : les Chirurgiens François n'avoient pas même éprouvé (quoiqu'en diſe M. Sharp)

qu'on eût à craindre, par la Taille Latérale, des Hémorragies plus fâcheuſes que par le grand appareil.

Auſſi ces faux bruits ne firent-ils aucun tort à l'Opération latérale, on en voit la preuve dans les lettres que l'on vient de lire ; & ſi M. Sharp avoit jetté les yeux ſur les ouvrages de l'Académie Royale des Sciences, il auroit vû, qu'outre les faits rapportés dans les Mémoires & l'Hiſtoire de 1731. il y a dans l'Hiſtoire de 1734. une ſuite des ſuccès de cette méthode. Il y en aura un troiſiéme article dans l'Hiſtoire de 1737. qui eſt actuellement ſous preſſe.

Au ſurplus, cette réfutation du paſſage du Traité de Monſieur Sharp, concernant la Taille latérale, ne fait rien au reſte de l'ouvrage. La rapidité avec laquelle la premiere édition de ce Traité d'opérations a été débitée, prouve aſſez qu'on y a trouvé de bonnes choſes, & l'on traduit actuellement en François la ſeconde édition. M. Sharp eſt un éléve diſtingué d'un excellent Maître (M. Cheſelden) & les Chirurgiens François ſe feront un plaiſir de lui rendre juſtice, lorſque la Traduction de ſon livre paroîtra.

EXTRAIT DES REGISTRES *de l'Académie Royale des Sciences.*

Du 20. Decembre 1738.

MESSIEURS Winslow & Hunauld, qui avoient été nommés pour examiner une Dissertation de M. Morand, à l'occasion d'un Traité de Chirurgie de M. Sharp, Chirurgien de Londres, dans lequel il est dit, *que l'exécution de la Taille Latérale a été défendue par un Edit du Roi dans les Hôpitaux de France*, en ayant fait leur rapport ;

La Compagnie a jugé que M. Morand prouvoit par des autorités respectables, qu'il n'y a jamais eu un pareil Edit du Roi, & par des faits, que la Méthode Latérale n'a pas mérité d'être défendue en France, & que la Dissertation de M. Morand est propre à détruire les préventions qu'on pourroit avoir sur cela. En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, ce 7. Janvier 1739.

FONTENELLE.

Secr. perp. de l'Acad. Royale des Sciences.

